

Fiche candidat - demande d'entrée en 1re générale

A utiliser pour l'entrée en première générale. Cette fiche est à renseigner par la famille et l'établissement d'origine.

Si la demande ne concerne pas l'établissement actuel de scolarisation, cette fiche est à déposer par l'établissement sur l'espace dématérialisé Pass'RL.

Élève :

N° Identifiant National Élève : _____

(INE : identifiant scolarité pour les élèves des collèges, lycées et lycées professionnels publics et privés sous contrat)

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / LVA : LVB :

Adresse :

.....
.....

Etablissement fréquenté :

.....

Classe et formation suivies en 2020-2021 :

Cachet de l'établissement :

Voeu	Enseignements de spécialité demandés*	Établissement souhaité (Nom et commune)
1	1- 2- 3-	
OBLIGATOIRE : si le vœu 1 est une demande extérieure à l'établissement actuel, un vœu 2 est à renseigner dans son établissement actuel de scolarisation		
2	1- 2- 3-	

*En cas de demande de LCA ou LCE, veuillez préciser la langue choisie

Date et signature du représentant légal 1
ou de l'élève majeur :

Date et signature du représentant légal 2 :

S'il n'est pas possible de satisfaire le vœu 1, cette fiche servira de support en commission départementale le mardi 22 juin 2021.

Pour toute demande de changement de lycée public pour une entrée en 1^{re} générale, voici la liste des documents à déposer sur la plateforme dématérialisée « Pass'RL » avant le **jeudi 17 juin 2021** (voir Annexe 23 : Guide d'utilisation de Pass'RL):

- Fiche « Candidat » (annexe 13 page 1 et 2)
- Bulletins de l'année en cours
- Fiche de dialogue

A compléter par l'établissement d'origine en cas de demande de changement de lycée

Cocher le meilleur rang de priorité

Rangs de priorité			Cocher la case utile	
1	Elève postulant dans son établissement de scolarisation			
2	Elève postulant dans un établissement relevant du réseau	2.1	Bénéficiaire d'un avis bonifiant de la commission handicap-médicale	
		2.2	Inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau	
		2.3	Demande de l'enseignement de spécialité éducation physique, pratiques et culture sportives	
		2.4	Boursier	
		2.5	Postulant dans un établissement relevant du réseau sans caractère prioritaire	
3	Elève postulant dans un établissement relevant du secteur géographique	3.1	Bénéficiaire d'un avis bonifiant de la commission handicap-médicale	
		3.2	Inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau	
		3.3	Demande de l'enseignement de spécialité éducation physique, pratiques et culture sportives	
		3.4	Boursier	
		3.5	Postulant dans un établissement relevant du secteur géographique sans caractère prioritaire	
4	Candidature extérieure	4.1	Bénéficiaire d'un avis bonifiant de la commission handicap-médicale	
		4.2	Inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau	
		4.3	Demande de l'enseignement de spécialité éducation physique, pratiques et culture sportives	
		4.4	Boursier	
		4.5	Candidature extérieure sans caractère prioritaire	

Au sein d'un même rang de priorité, les candidats seront départagés en tenant compte des critères pédagogiques

Autre situation exceptionnelle, à préciser :

.....

Au titre de la protection des données personnelles, la loi informatique et libertés et le règlement général sur la protection des données communément appelé **RGPD** s'appliquent à cette fiche. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification qui peut être exercé auprès du chef d'établissement dans lequel l'élève est scolarisé ou auprès du Délégué à la Protection des Données, Rectorat de l'académie de Lyon, 92 rue de Marseille, 69354 Lyon cedex 07 ou par courriel à dpd@ac-lyon.fr. Pour plus d'information, vous pouvez consulter sur le site internet de l'académie la page Protection des données personnelles. <http://www.ac-lyon.fr/cid144012/protection-des-donnees-personnelles.html>